

LYON

Projet d'esplanade du 19-mars-1962 sur les Berges : « Vous jouez avec le feu »

La Ville de Lyon suggère qu'un espace public situé entre la Berge Marie Sklodowska Curie et le quai Victor-Augagneur soit dénommé "esplanade du 19-mars-1962". Un choix qui ne fait pas l'unanimité notamment du côté des élus du groupe Droite, Centre et Indépendants craignant là que l'on ne rouvre « des blessures douloureuses ».

C'est une date qui passe mal. Et c'est Thierry Ricard (Droite, Centre et Indépendants) pour qui cette délibération « n'est pas anodine et mérite un minimum de réflexion » a souhaité, dans « cette affaire de dénomination », souligner « le côté restrictif et peu lisible », avant de redouter « un facteur possible de division ».

Point de départ de cette intervention, une proposition de l'exécutif lyonnais qui « en accord avec madame la maire du 3^e arrondissement envisage de dénommer l'espace public situé entre la Berge Marie-Sklodowska-Curie et le quai Victor-Augagneur, "Esplanade du 19-mars-1962". Date qui



Le projet de dénomination concerne cet espace public situé entre la Berge Marie-Sklodowska-Curie et le quai Victor-Augagneur. Photo Progrès/Aline DURET

correspond au cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie signé le 18 mars 1962, rappelle l'adjoint Michaël Maire, mais aussi et depuis la loi du 6 décembre 2012, à la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

« La Ville de Lyon a souhaité

s'inscrire dans la volonté d'honorer les différentes mémoires, notamment celles du 5 décembre, du 25 septembre et du 19 mars », peut-on lire dans le rapport. Et cela, « dans le cadre du 60^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, et conformément aux préconisations du rapport demandé dans un souci d'apaisement, par le Président de la République à

l'historien Benjamin Stora ».

« Une date qui doit nous permettre de faire mémoire »

Soulignant la proximité de l'esplanade avec le secteur "sensible" de la Guillotière, Thierry Ricard reste sceptique. Il aurait été plus simple, selon lui, de dénommer cet espace « l'espla-

nade des accords d'Evian ». Ou alors « esplanade de l'amitié entre la France et l'Algérie ». « Les accords ont certes abouti à la fin des hostilités de manière officielle, mais ils n'ont pas arrêté les morts, hélas » indique l'élu. « Cette date est connotée symboliquement et là je crois que vous jouez sincèrement avec le feu. Le devoir mémoriel est important mais il ne faut pas aboutir à rouvrir parfois des blessures douloureuses » poursuit l'élu.

Véronique Dubois-Bertrand, maire de l'arrondissement rappelle alors l'importance de cette date. « Elle doit nous permettre de faire mémoire, d'échanger et de dialoguer. Ce n'est pas pour opposer mais pour construire ensemble et aller de l'avant ».

Il n'empêche, les six élus du groupe Droite Centre et Indépendants voteront contre. Tandis que les élus du groupe Lyon en Commun choisissent de s'abstenir. « Il aurait été probablement plus intéressant de travailler autour d'une dénomination qui pose la question d'une histoire commune entre la France et l'Algérie » argumente Nicolas Planchon.

Aline DURET